



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110702

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/10/2025 14H44 C:025201 I:26058  
V/REF : 1034373  
V/Email reçu le Vendredi 31/10/2025 à 14H44

SEMCODA  
Agence de Bourgoin Jallieu  
103, RUE DE LA LIBERATION  
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 04892  
IMMEUBLE : LE 106 EUROPE -4892  
106, RUE DE L'EUROPE  
01360 BELIGNEUX

Vaulx en Velin, le 19 Novembre 2025

Référence Marché: M\_230209001-1  
LOCALISATION : ALLEE N106 RUE DE L'EUROPE - LOGEMENT DE MME DUMAS AU 3EME ETAGE TEL  
MOTIF : INTERVENIR POUR UN CAISSON VOLET GOUTTE QUAND IL PLEUT (PROBLEME  
ETANCHEITE OU REGLAGE)  
Donneur d'ordre : Mme M. CONTAMIN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 13/11 A 09H45 :  
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME DUMAS AU 3EME ETAGE  
RENFORCEMENT DU CAISSON DU VOLET ROULANT  
POSE D'UN JOINT SILICONE  
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 13/11/25 à 21H06 \_ Envo i (CR/AB)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif     | N°BT | P.U. HT |       |
|----------|---------------------------------------|------|---------|-------|
| 1,00     | MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01  | 1    | 51,35   | 51,35 |
| 1,00     | MS00075-Entretien, réglage, graissage | 1    | 66,75   | 66,75 |



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5110702**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 118,10        |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 11,81         |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>129,91</b> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 1034373 du 31/10/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

### Lieu d'intervention

MME DUMAS Solène  
106 RUE DE L'EUROPE  
01360 BELIGNEUX

### Référence de la Demande

N°: 858 722 du 23/10/2025

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230209001-1

Téléphone : 06.24.66.06.67 / 06.61.77.97.37

04892-00005-00001-00031 H / Type 2 / 03

Etage : 03

Date entrée: 18/09/2025

### Délai

Date limite exécution : 15/11/2025

### Observations

**CAISSON VOLET GOUTTE QUAND IL PLEUT (PROBLEME ETANCHEITE OU  
REGLAGE)**

**Madame DUMAS : 0624660667**

| Prestation à réaliser                                                                                                            | Qté  | PU HT | Mt HT | Mt TVA | Total TTC |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|--------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement<br>Caisson VR fuit quand il pleut , certainement un réglage ou<br>une remise au norme pour l'étanche | 1,00 | 51,35 | 51,35 | 5,14   | 56,49     |
| MS00075 Entretien, réglage, graissage et toutes sujétions                                                                        | 1,00 | 66,76 | 66,76 | 6,68   | 73,44     |
| Total H.T.                                                                                                                       |      |       |       |        | 118,11    |
| Total TVA                                                                                                                        |      |       |       |        | 11,82     |
| Total TTC                                                                                                                        |      |       |       |        | 129,93    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ALEXANDRE Romain le 31/10/2025

Le Responsable  
Nom et Signature

La Responsable d'Agence  
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



**S.E.M.CO.D.A**

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **106 RUE DE L'EUROPE 01360 BELIGNEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **31/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1034373